

Le rapport présenté en 1993 par le Comité de la compétitivité des industries de ressources signalait ceci:

Le candidat n'a aucun moyen de savoir, au début du processus d'approbation, quels seront les règlements, combien de temps il faudra pour obtenir l'approbation, combien il en coûtera en bout de ligne ni quelle sera la réponse finale.

Je suis tout à fait d'accord là-dessus. Il est temps que le gouvernement mette de l'ordre dans ses affaires.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir ce soir pour appuyer la motion n° 292 présentée par mon collègue, le député de Timiskaming—French River.

Le député et moi-même avons plusieurs intérêts communs, surtout en ce qui concerne les sports de tir et les activités de plein air dans la magnifique nature canadienne. Nous partageons aussi le même point de vue sur les questions d'exploitation minière.

Je félicite mon collègue du parti ministériel qui a présenté cette motion à la Chambre. L'exploitation minière est une activité très importante dans le nord de l'Ontario. Elle est essentielle à l'économie, dans cette région comme dans plusieurs autres. En outre, il faut souligner que le député représente vraiment les opinions de ses électeurs. Cela devrait être un devoir prioritaire pour nous tous.

À titre de député du sud-ouest de l'Ontario, site de la plus grande mine de sel au Canada, je suis fier de parler en faveur de cette motion. Je reconnais aussi l'importance de l'exploitation minière pour l'économie canadienne. La motion énonce:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de mettre en oeuvre un nouveau programme de mesures incitatives afin d'encourager l'exploration et le développement miniers au Canada.

Voilà qui est tout à fait conforme à notre livre rouge. La députée de Sudbury de l'époque, l'actuelle ministre de la Santé, a annoncé, le 15 octobre 1993, une nouvelle politique sur l'exploitation minière en déclarant:

L'industrie minière est une partie vitale de l'économie canadienne. Elle constitue le moteur économique de plus de 150 collectivités et elle crée 330 000 emplois. Un gouvernement libéral exercera le leadership nécessaire pour assurer un avenir durable à l'industrie minière au Canada.

La motion d'aujourd'hui reprend une idée présente dans l'une des recommandations contenues dans cette politique. Notre politique proposait d'entreprendre un examen détaillé des lois de l'impôt sur le revenu avec le concours des gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie et les autres parties intéressées, de façon à ce que les politiques fiscales fédérales viennent compléter les mécanismes financiers existants, et de fournir un appui politique qui aiderait les industries de service dans le domaine des mines et des minéraux à améliorer leur avantage compétitif sur les marchés étrangers.

Initiatives parlementaires

C'est une motion importante, en particulier à la lumière des conditions actuelles dans le secteur minier. Son avenir est incertain. Les initiatives d'intérêt public sont nécessaires pour soutenir l'industrie, afin qu'elle reste un producteur de calibre mondial de minéraux et de métaux, et pour stimuler l'investissement dans l'exploration et le développement des ressources minérales au Canada.

Je parle d'une industrie qui représente 2,7 p. 100 de l'emploi total à l'échelle nationale, une industrie qui dépend de réserves qui s'épuisent et où les fermetures de mines dépassent les ouvertures, une industrie qui représente 23,6 milliards de dollars ou 17 p. 100 de la totalité des explorations canadiennes, contribuant ainsi 10,8 milliards de dollars à notre balance commerciale. C'est une industrie où la valeur totale de la production atteint 14,6 milliards de dollars ou 35,4 milliards de dollars si l'on prend en considération les combustibles fossiles. C'est l'industrie qui paie sans doute les salaires industriels les plus élevés au Canada: 847 \$ par semaine dans certaines localités très isolées du Canada.

En raison de tous ces défis, nous avons besoin d'un engagement amélioré de la part du gouvernement fédéral, en particulier dans le domaine de la stimulation de l'exploration, qui attirera des niveaux suffisants d'investissement, de façon à maintenir le taux de croissance économique et à empêcher que le niveau des réserves minérales canadiennes ne continue de baisser.

Notre industrie minière est à la pointe de l'information et de l'innovation technologiques. Nous devons absolument essayer de la maintenir dans cette position. Comme les députés le savent, l'exploration minière et, depuis presque une décennie, les réserves minérales baissent, parce que les investissements dans le secteur minier préfèrent le monde en développement au Canada. Il le fait par des techniques de commercialisation dynamiques, des coentreprises et des modifications aux lois et aux orientations.

• (1820)

Un climat d'incertitude plane sur la compétitivité de l'industrie minière au Canada dans les années 90. On trouve actuellement dans le secteur des minéraux des mesures qui découragent l'investissement nécessaire au maintien d'une base de réserve.

Ces mesures comprennent l'imposition des minéraux, les encouragements à l'exploration, les évaluations environnementales, l'accès à des terres, les revendications territoriales des autochtones, la remise en état de mines, les déductions et la sécurité de la tenure minérale. Le potentiel minéral au Canada est aussi alléchant que dans tout autre pays du monde. Cependant, nous ne pourrions pas conserver notre position de chef de file mondial parmi les pays producteurs de minéraux si des mesures ne sont pas prises pour réduire les incertitudes.

Je suis certain que tous les députés des deux côtés de la Chambre comprennent fort bien les conséquences de mesures d'encouragement inadéquates pour l'exploration des minéraux primaires. À défaut d'une exploration abondante, on ne pourra